



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL



STDF

STANDARDS and TRADE
DEVELOPMENT FACILITY



©STDF/José Carlos Alexandre

PILOTAGE DE L'UTILISATION D'ASSURANCES VOLONTAIRES PAR DES TIERS (APTv) EN AFRIQUE DE L'OUEST

CONTEXTE

Les exploitants du secteur alimentaire sont responsables de la gestion de la sécurité de leurs produits et doivent démontrer aux autorités compétentes qu'ils disposent de contrôles et de procédures efficaces pour protéger la santé des consommateurs et garantir des pratiques loyales dans le commerce alimentaire. À cette fin, et étant donné que des secteurs tels que le commerce de détail exigent de plus en plus de leurs fournisseurs qu'ils le fassent, de nombreux opérateurs du secteur alimentaire utilisent volontairement des systèmes d'assurance de la qualité, y compris des assurances volontaires par des tiers (APTv).

STRATEGIE ET OBJECTIFS DU PROJET

Les informations et les données générées par les systèmes APTv peuvent être utiles aux autorités réglementaires compétentes, leur permettant de cibler les inspections en fonction du risque que présentent les entreprises alimentaires et d'orienter plus efficacement les ressources de leurs systèmes nationaux de contrôle alimentaire. Le projet testera et évaluera comment les nouvelles directives du Codex sur les assurances volontaires par des tiers (APTv) peuvent être utilisées dans la pratique par les autorités gouvernementales au Mali et Sénégal pour améliorer les résultats en matière de sécurité sanitaire des aliments pour la protection des consommateurs et les pratiques équitables dans le commerce des aliments sur la base d'une collaboration public-privé. Parallèlement, le projet contribuera à identifier les lacunes en matière de capacités et d'infrastructures dans ces pays et à rechercher des solutions pour y remédier.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Sensibilisation accrue des autorités réglementaires dans les pays pilotes sur la manière d'évaluer et d'utiliser les données / informations générées par les programmes APTv.
- Formulation d'une politique d'inspection des aliments basée sur les risques et de procédures opérationnelles d'inspection mises à jour dans la chaîne de valeur de l'horticulture au Mali et au Sénégal.
- Amélioration de la conformité des ESA en matière de sécurité sanitaire des aliments dans les chaînes de valeur sélectionnées sur la base de l'utilisation d'un programme volontaire de renforcement des capacités en matière de sécurité sanitaire des aliments visant à protéger la santé publique et améliorer le commerce.
- Sensibilisation accrue des régulateurs de la sécurité sanitaire des aliments à l'application de l'approche APTv dans d'autres pays par le biais d'événements régionaux et mondiaux, ainsi que par la création d'une plateforme de partenariat pour les interventions régionales.

INFORMATIONS SUR LE PROJET



Donneur: Le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF)



Valeur du projet (US\$): 858,065



Contribution STDF (US\$): 779,397



Entités de mise en oeuvre: L'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI)



Durée: 3 ans



Pays: Sénégal et Mali